



# Club Bout'Choux

Mairie de Jouarre - 3 Place Auguste Tinchant - 77640 JOUARRE

<https://www.facebook.com/clubboutchoux> - [clubboutchoux@hotmail.com](mailto:clubboutchoux@hotmail.com)

## INSCRIPTION A LA BROCANTE DU 3 FEVRIER 2019 9h00 à 17h30 - Salle polyvalente et son parking - Jouarre

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....TEL.....

NATURE DES OBJETS EXPOSES : .....

**RESERVATION MINIMUM DE 2 METRES - NE TARDEZ PAS, LES PLACES SONT LIMITEES**

<u>TARIF INTERIEUR (salle)</u> <u>Commune de Jouarre</u>	<u>TARIF INTERIEUR (salle)</u> <u>Hors commune de Jouarre</u>	<u>TARIF EXTERIEUR (parking)</u> <u>Tout public</u>
<b>6,50 € le mètre</b> (table fournie)	<b>7,50 € le mètre</b> (table non fournie)	<b>3,00 € le mètre</b> (table non fournie)
Nbre de mètres souhaités : ..... mètres x 6,50 € = ..... €	Nbre de mètres souhaités : ..... mètres x 7,50 € = ..... €	Nbre de mètres souhaités : ..... mètres x 3,00 € = ..... €
A régler à la réservation	A régler à la réservation	A régler sur place le 03/02/19

### DOCUMENTS A JOINDRE AU PRESENT BULLETIN :

- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire).
- Justificatif de domicile pour les habitants de la commune de Jouarre.
- Extrait Kbis pour les professionnels.
- Règlement pour l'intérieur en espèces ou en chèque (à l'ordre de Club Bout'Choux).

### A COCHER IMPERATIVEMENT :

J'ai pris connaissance des conditions ci-dessous, et m'engage à les respecter sous peine de sanction.

**Le dossier complet et signé est à envoyé ou à déposer à l'accueil de la Mairie de Jouarre  
avant le 28 janvier 2019.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA  
PAS PRIS EN COMPTE.**

Signature :

✂.....

### A CONSERVER : CONDITIONS POUR LA BROCANTE DE JOUARRE DU 03 FEVRIER 2019

- Les exposants ayant réservé et absents le jour de la brocante, ne pourront prétendre à un remboursement.
- Si les objets exposés ne sont pas conformes à la description faite ci-dessus, l'APEJ se réserve le droit d'annuler la réservation le jour de la brocante. L'exposant ne pouvant prétendre au remboursement.
- **Les tables ne sont pas fournies (sauf habitants de la commune de Jouarre et uniquement pour l'intérieur).** Les tables personnelles ne devront pas avoir une largeur supérieure à 1 mètre, et une longueur empiétant sur les issues de secours ou sur les allées. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation le jour de la brocante sans remboursement.
- Les exposants pourront se présenter **à partir de 6h30** pour préparer leur stand.
- **Aucune place de stationnement ne pourra être exigée.** Les exposants sont autorisés à stationner devant la salle et le grand parking, le temps de décharger leur voiture. **Ils devront libérer ces places aussi vite que possible** afin de permettre aux exposants extérieurs d'y installer leurs stands.
- **Chaque exposant s'engage à tenir son stand jusqu'à 17h00** pour le respect des visiteurs, et **à ne laisser aucun déchet sur place** (ni alimentaire ni objet quelconque).

### RENSEIGNEMENTS de 9h à 19h :

« Intérieur » : 06.03.84.92.76 (Fabienne)

« Extérieur » : 06.74.71.61.50 (Nathalie)